

COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal d'une séance ordinaire de L'EXÉCUTIF de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St-Hubert, Québec le 4 juin 2013.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et le président, Michel L'Heureux, a déclaré la séance ouverte à 19 h 05.

MEMBRES PRÉSENTS:

F. Blais
L. Cuffling
M. L'Heureux
P. Morrison
D. Smith

Sylvain Racette – directeur général
Denise Paulson – secrétaire générale

Absence motivée : M. Bell, P. Chouinard

Absent : D. Copeman, K. Cameron

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire L'Heureux, que l'ordre du jour soit adopté tel que corrigé et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DES MEMBRES DU PUBLIC:

Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 2 AVRIL 2013

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Morrison, appuyé par la commissaire Smith, que le procès-verbal de la séance de l'Exécutif le 2 avril 2013 soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOUVELLES AFFAIRES :

Résolution EX232- 20130604

RATIFICATION D'UNE DEMANDE DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT que le commissaire Fern Blais a présenté une demande pour assister à la Conférence printanière qui se tiendra à Saint-Sauveur du 30 mai au 1^{er} juin;

CONSIDÉRANT qu'un assentiment informel lui fut donné;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Morrison, appuyé par la commissaire Cuffling que la demande du commissaire Blais d'assister à la Conférence printanière soit autorisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX233-20130604

ADOPTION DU PROJET DE POLITIQUE RELATIVE AU MAINTIEN D'UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE, RESPECTUEUX ET SANS DROGUES DANS LES ÉCOLES

CONSIDÉRANT que le projet de Politique relative au maintien d'un environnement sécuritaire, respectueux et sans drogues dans les écoles a fait l'objet de consultation du 27 mars au 24 mai

2013;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a étudié les rétroactions reçues de la communauté et qu'il a incorporé plusieurs des modifications proposées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire L'Heureux et appuyé par la commissaire Morrison que le projet de Politique relative au maintien d'un environnement sécuritaire, respectueux et sans drogues dans les écoles soit présenté au Conseil des commissaires pour son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX234-20130604

GARANTIE D'ASSURANCES

CONSIDÉRANT que la résolution EX219-20120605 a confirmé l'octroi du contrat d'assurance pour le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie à Lemieux, Ryan et Associés et la possibilité de renouveler cette couverture en 2013-2014 et 2014-2015, une année à la fois ;

ÉTANT DONNÉ que GT&A Gestion de Risques inc. a recommandé Lemieux, Ryan et Associés de nouveau comme le choix économiquement la plus avantageuse pour le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie;

ÉTANT DONNÉ que, pour la Commission scolaire Riverside, la prime pour la première année d'adhésion fut un total de 38 126 \$ (taxes en sus);

CONSIDÉRANT que la prime d'assurance pour la Commission scolaire Riverside est de 46 326 \$ (taxes en sus) pour l'année scolaire 2013-2014;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Morrison, appuyé par la commissaire Smith, que la firme Lemieux, Ryan et Associés soit nommée l'assureur de la Commission scolaire Riverside pour 2013-2014 pour le niveau de protection spécifié au document de soumission original.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX235-20130604

RECOMMANDATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE CONCERNANT LE DOSSIER SO-2013-114

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a présenté son rapport concernant le dossier SO-2013-114;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a étudié le rapport et a délibéré à ce sujet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith appuyé par le commissaire L'Heureux que le comité de l'Exécutif retienne la recommandation, que le directeur général donne suite à ces recommandations et que la secrétaire générale remette une copie de cette résolution au protecteur de l'élève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

6.1 Conférence printanière de l'ACSAQ : Le commissaire L'Heureux a proposé que Riverside assiste à la Conférence printanière de l'ACSAQ tous les deux ans. L'année intermédiaire pourrait être consacrée au perfectionnement professionnel lié aux questions concernant Riverside.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Morrison, appuyé par la commissaire Smith, que clôture de la séance soit levée à 20 h 45.

UNANIMITÉ

Fernand Blais, président

Denise Paulson, secrétaire générale

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 4 juin 2013 à 19 h** au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

ORDRE DU JOUR RÉVISÉ – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès-verbal
 - 4.1 Approbation du procès-verbal du 2 avril 2013
 - 4.2 Suivi de la séance
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Ratification d'une demande de développement professionnelle
 - 5.2 Projet de politique sur le maintien d'un environnement sécuritaire, respectueux et sans drogues dans les écoles
 - 5.3 Projet de politique linguistique
 - 5.4 Garantie d'assurances avec le Regroupement d'assurance des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie
 - 5.5 Annulation d'une demande de perfectionnement pour assister au congrès de l'association canadienne de commissions scolaires
 - 5.6 Recommandation du protecteur de l'élève
6. Questions diverses
 - 6.1 Conférence annuelle de l'ACSAQ
7. Parole au public – 15 minutes
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 30 mai 2013

Denise Paulson, secrétaire générale